RadaЯ
ISSN : 2825-9696

6 | 2021
Troubles dans l'identité

Glossaire

https://www.ouvroir.fr/radar/index.php?id=147

Référence électronique
« Glossaire », *RadaЯ* [En ligne], 6 | 2021, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 26 octobre 2026. URL : https://www.ouvroir.fr/radar/index.php?id=147

Droits d'auteur
Licence Creative Commons - Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0).

Glossaire

TEXTE

1 **Altérité** : Du latin *alteritas* qui signifie la différence, le terme altérité se rapporte à ce qui distingue un individu d'un autre, ce qui opère une distinction. Cette notion ne peut être pensée sans celle d'identité, à laquelle elle est rattachée et étroitement intriquée. Relative à la philosophie du sujet, l'altérité est, tout comme l'identité, vitale pour la construction de la subjectivité d'un être humain. L'altérité passe par la reconnaissance de la différence de l'autre. En d'autres termes, c'est en entrant en relation avec autrui, en rencontrant quelqu'un, qu'un individu peut se définir comme sujet individuel et singulier.

2 Selon Platon, « tout ce qui est simplement autre, l'est nécessairement par rapport à autre chose[1] ». L'altérité demanderait ainsi selon lui de prendre en compte à la fois la différence et la similitude. L'autre tout en étant mon semblable m'apparaît comme différent puisque chaque être humain est unique, mais ne peut se rendre compte de son unicité qu'aux regards extérieurs. Il y a ainsi une forme de réciprocité de la relation dans l'altérité, à la différence de l'altruisme et de l'égoïsme. Pour Emmanuel Levinas, il n'y a d'altérité véritable que chez l'autre : « L'absolument Autre, c'est Autrui[2] ». Sans la présence d'un autre, il est impossible de distinguer ce qui diffère. Selon le philosophe, c'est par le visage que se constitue la surface incarnant cette altérité. Ce dernier apparaît au regard dans sa vulnérabilité, dans son entièreté, révélant ainsi l'humanité d'autrui.

3 ***Empowerment*** : Le verbe « *to empower* » est apparu au XVII^e^ siècle en Angleterre. Il signifiait l'obtention d'un pouvoir en accord avec l'État ou les autorités religieuses en place. De nos jours, le terme empowerment est utilisé pour rendre compte d'une action permettant de s'octroyer un pouvoir et il reste utilisé en tant qu'anglicisme car il n'existe pas de traduction équivalente en français.

4 C'est dans les années 1970 que le mot acquiert une valeur politique et se défait de ses liens historiques avec le pouvoir étatique. Des fémin-

istes telles que Naila Kabeer ou Magdalena León ont agi en Inde, au Bangladesh ou encore en Colombie afin de lutter pour réduire les inégalités. Elles se sont approprié ce terme afin de s'extraire des rapports de dominations archaïques et d'agir collectivement pour une obtention de nouveaux droits et libertés. Elles développent ces théories dans des articles tels que « Empowerment, citizenship and gender justice: a contribution to locally grounded theories of change in women's lives » rédigé par Naila Kabeer en 2012 dans la revue *Ethique and Social Welfare* ou encore « Empowering Women: Land and Property Rights in Latin America » rédigé par Magdalena Leon sous la direction de Carmen Deere publié aux presses universitaires de Pittsburgh.

5 À partir des années 1980, des universitaires comme Julian Rappaport contribuent à médiatiser ce terme dans le cadre de recherches sur une reconsidération de l'individualité. Selon ce psychologue américain, le concept d'*empowerment* serait « un processus, un mécanisme par lequel les personnes, les organisations et les communautés acquièrent le contrôle des événements qui les concernent ».

6 Cependant, l'*empowerment* revêt également un autre sens nettement moins militant lorsque des organisations néo-libérales s'approprient cette dénomination. Le concept devient un mot-valise promouvant l'émancipation des masses grâce à l'intervention d'institutions internationales telles que la Banque Mondiale. Cela se révèle paradoxal car les rapports de hiérarchies se renforcent en incitant les individus des pays du Sud à devenir maîtres de leur destin grâce aux renforts monétaires octroyés par le système occidental. Ce modèle se base sur un appui économique avec peu de considérations des conjonctures socio-culturelles, ce que critiquent les féministes radicales qui se sont appropriées ce terme.

7 L'ambition est de prôner l'émancipation des femmes grâce à une transformation révolutionnaire de la société. Les théories autour de nouveaux moyens de pédagogie développées par Paulo Freire, enseignant et philosophe brésilien, ont fortement influencé les féministes radicales, un mouvement qui explique les oppressions vécues par les femmes comme étant la cause de la domination masculine. Son approche de la déconstruction des rapports de pouvoir et son ambition d'inclure ceux qui n'ont pas les moyens d'accéder à l'éducation de

manière égalitaire ont inspiré la sphère militante féministe en partie grâce à son ouvrage *Pédagogie des opprimés* publié en 1968. Elles se sont basées sur la reconsidération des individus afin de leur donner des moyens pour agir à leur échelle. Afin de parvenir à l'égalité des genres, elles prennent en compte des critères intersectionnels dans leurs recherches autour du genre tels que l'appartenance ethnique ou sociale. À travers une déstigmatisation des individus et une redistribution des ressources, les féministes actuelles tendent à vouloir permettre de se redonner le moyen d'agir de manière personnelle, et plus largement collective.

8 **Épistémologie féministe** : L'épistémologie féministe est un courant de pensée appartenant aux théories de la connaissance, apparu dans le champ universitaire à partir des années 1970. Développée notamment dans le monde anglo-saxon, elle se donne pour objectif d'interroger les conditions de production du savoir et l'exclusion des femmes de la recherche scientifique et académique. Une de ses contributions majeures à l'histoire des idées est l'introduction du concept de « point de vue situé » (*standpoint*). Formulé pour la première fois en 1974 par la sociologue britannique Dorothy Smith, théorisé ensuite par la philosophe états-unienne Nancy Hartsock, le terme prend au cours de son histoire des significations et des usages théoriques différents. Pour Dorothy Smith, il s'agit de repenser la méthodologie de la sociologie pour prendre en compte le vécu spécifique des femmes et des groupes marginalisés. Elle avance en conclusion de ses travaux que les groupes dominés sont marqués par une « conscience aliénée », déchirée entre leur expérience personnelle et la pensée dominante.

9 Nancy Hartsock, influencée par les théories marxistes, se situe dans le courant féministe matérialiste. Elle considère quant à elle que les rapports sociaux et la division sexuelle du travail sont les éléments structurants du vécue différencié entre les hommes et des femmes et des relations de pouvoir des uns sur les autres. L'autonomisation des groupes dominés est donc selon elle indispensable à la lutte pour l'émancipation. Hartsock avance aussi – précédant en cela les théo-

ogiquement conduits à adopter deux types de conscience différents. La relationalité et l'affectivité pour les filles (en lien avec leurs prises en charge de la reproduction et des fonctions essentielles au maintien de la vie) ; l'abstraction, la rationalité, et la différenciation avec la vie matérielle pour les garçons, valorisées au détriment du monde réel. Cependant Hartsock défend un point de vue féministe qui serait partagé par toutes les femmes, mettant ainsi de côté les particularités et l'hétérogénéité des vécus à l'intérieur même des groupes dominés.

10 À rebours de cette position universalisante, se constitue une épistémologie du point de vue propre aux femmes racisées. La sociologue étasunienne Patricia Hill Collins s'appuie par exemple sur les récits des femmes afro-américaines pour dégager les spécificités de leur expérience. Elle permet ainsi d'articuler différentes conditions sociales auxquelles elles sont astreintes, à savoir, la classe, le genre et la race. Pour autant, Patricia Collins insiste sur le fait qu'il n'existe pas de point de vue unique au sein de ce même groupe, mais qu'ils varient nécessairement en fonction de multiples facteurs : générationnel, sexuel, ethnique, géographique…

11 À partir des années 1980, la théorie du point de vue dépasse le seul champ des sciences humaines pour s'appliquer à d'autres disciplines universitaires comme les sciences naturelles. La biologiste et philosophe Donna Haraway contribue notamment à repenser les notions d'objectivité et de sujet universel. Elle affirme en effet que notre vision est toujours arbitrée par de nombreuses conditions (sociales culturelles ou technologiques) qui induisent inévitablement notre perception du monde. En ce sens, l'objectivité est forcément inatteignable ; c'est donc par la multiplicité des points de vue que l'on peut espérer atteindre une vision du monde plus juste.

12 Enfin, l'épistémologie féministe a permis de repenser la place des femmes dans l'histoire et de faire apparaître de nouveaux champs d'étude, comme par exemple l'espace privé, les violences domestiques ou l'exclusion des femmes de la citoyenneté.

13 **Genre** : La notion de genre est généralement rattachée aux études de genre. Ce champ pluridisciplinaire s'interroge sur les rapports

sociaux entre les genres, ainsi que sur la définition même de ces derniers. Notamment à partir du XX^e^ siècle, sociologues, philosophes ou encore anthropologues étudient les rôles sociaux et soulignent le caractère construit des identités de genre. En 1949, dans son célèbre ouvrage *Le Deuxième sexe*, Simone de Beauvoir établit l'acquisition sociale du genre – sans le nommer – en déclarant : « on ne naît pas femme, on le devient ». Six années plus tard, le psychologue John Money introduira la notion de genre dans sa théorie sur le rôle de genre. Si le sexe est une conception anatomique du masculin et du féminin, le genre se place comme une construction sociale, qui n'est ni naturelle ni immuable, mais liée à la socialisation. À partir des années 1990, avec son livre *Trouble dans le genre*, la philosophe Judith Butler définit la *performativité du genre* et décrit le genre comme « une série d'actes répétés ». Les études de genre mettent également en avant les inégalités et les rapports de domination fondés sur le genre et qui s'exercent sur les femmes mais aussi sur toute personne qui ne correspond pas à la cis-hétéronormativité.

14 **Identité** : Du latin *idem* signifiant « le même », le terme « identité » marque profondément l'histoire de la philosophie et des sciences sociales occidentales. Au cœur des réflexions se retrouve le « Je » : que suis-je, comment exister, quel est ou quel devrait être mon but ? Là où la philosophie cartésienne qualifie l'identité en tant qu'affirmation (« je pense, donc je suis »), Hume définit cette notion par son absence. Dans son *Traité de la nature humaine*, il pense le moi en tant que somme : un ensemble de perceptions, qui s'associent pour constituer l'expérience individuelle.

15 L'identité est abordable sous plusieurs angles : par l'*identité numérique*, c'est-à-dire ce qui fait le caractère unique d'un objet ou d'un sujet ; par l'*identité qualitative*, ce qui caractérise et permet d'identifier un être ; enfin par l'*identité personnelle*, qui permet de reconnaître qu'un même individu peut évoluer dans le temps tout en restant lui-même. Aujourd'hui « l'identité numérique » porte un sens double : elle se rapporte autant à l'identité numérale qu'à l'identité *virtuelle dans un monde en ligne*, c'est-à-dire à l'existence sur Internet. Aujourd'hui, la problématique de l'identité ne concerne plus

seulement un sujet unique, mais aussi le « nous », le groupe ; on parle en effet d'identité de genre, d'identité ethnique, d'identité nationale. Ces étendards rassemblent autant qu'ils divisent. Dans les années 1970, le sociologue Stuart Hall a mené sa recherche sur les rapports de domination ainsi que sur les conflits entre les groupes en développant les études culturelles (*cultural studies*), dont la traduction en français débute en 2007 avec le recueil d'articles *Identités et Cultures – Politique des Cultural studies*.

16 **Intersectionnalité** : Le concept d'intersectionnalité est apparu dans les années 1990 sous l'initiative de Kimberlé Crenshaw, une membre du *Black Feminism*, un mouvement né dans les années 1960 aux États-Unis revendiquant des droits civiques pour la communauté féminine et afro-américaine. Cette juriste et universitaire soumet une nouvelle piste de réflexion sociologique dans son article « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », publié en 1994. Selon elle, le processus de marginalisation des minorités Noires découle d'un rapport de pouvoir hiérarchique engendré par les élites privilégiées. Elle y développe l'idée que l'origine ethnique et sociale sont des critères qui rentrent en jeu dans l'exclusion de ces branches de la population, et qui s'imbriquent au point qu'elles deviennent invisibilisées. La culture dominante en vient à monopoliser les espaces de représentations dans les médias. L'intersectionnalité prend également en compte des critères tels que le genre, la sexualité, le handicap ou l'âge comme facteurs d'ostracisation. Ces oppressions systémiques participent à perpétuer les inégalités sociales en niant les problématiques identitaires et les différences caractéristiques d'autrui. L'ambition des militant·e·s intersectionnel·le·s est de déconstruire ces rapports de domination en vue de ne plus considérer les problématiques sociétales comme des entités séparées entre elles mais comme un ensemble en rhizome interconnecté.

17 **Race** : Si l'utilisation du terme « race » a longtemps été sujet à controverse, notamment en France, on le voit depuis quelques années réap-

araître, cette fois-ci non plus pour désigner une conception erronée d'une réalité biologique, mais pour être dénoncé par les mouvements antiracistes. Sous l'impulsion notamment des courants de pensées Anglo-Saxons et d'Amérique du Nord, telles que les *Études postcoloniales* et *culturelles*, ce mot refait surface pour être dénoncé, et pour mettre en lumière, de façon contextualisée, les discriminations contemporaines des afro-descendants, elles-mêmes nées de ce concept de « race ».

18 En effet, si l'étymologie de ce terme est incertaine, il renvoie, dans son acceptation moderne fixée pendant la période coloniale, à l'acte de différencier et classifier scientifiquement les individus à partir de la couleur de leur peau. Aujourd'hui, cette idée est entendue sous l'expression « racisme scientifique » et désigne l'idéologie qui consiste à fabriquer, à partir de données scientifiques subjectivées et instrumentalisées, une « infériorité » ou une « supériorité ». Le sémiologue et philosophe Tzvetan Todorov parle aussi de « racialisme », notion qu'il oppose d'ailleurs, dans son essai *Nous et les autres* (1989), au « racisme » dont la manifestation se présenterait selon lui par le biais de l'acte violent.

19 Construction scientifique d'abord, sociale ensuite, le concept de « race » s'est enraciné dans les pensées, contaminant petit à petit l'ensemble des cultures dites populaires, de la publicité au 7^{e} art. Exemple typique de ces stéréotypes et/ou idées-reçues dépréciatifs propagés dans l'art cinématographique notamment, la récurrence des personnages de domestiques, de prostituées ou de voyous, souvent interprétés par des acteurs ou actrices à la peau noire. En cela, le concept de « race » a fait de l'altérité la déviance, inscrivant le monde dans des dualismes Orient *versus* Occident, « noirs » *versus* « blancs », « civilisés » *versus* « arriérés ».

20 Dans *Peau noire, masques blancs* (1952), le psychiatre et essayiste français Frantz Fanon théorise le concept d'« épidermisation » pour nommer « l'inscription de la race sur la peau ». En d'autres termes, la couleur FAIT l'individu, ou pour reprendre les mots employés par le sociologue David Le Breton dans *La Sociologie du corps* (2012), les êtres deviennent « sans prise contre cette "nature" qui [les] révèle ». Dans cette dynamique, la couleur marque socialement les individus,

leur confère des privilèges ou des pénalités, des qualités ou des stigmates.

21 **Savoir** : Depuis l'Antiquité, la philosophie occidentale s'est donnée pour objet le savoir. L'étymologie même du terme « philosophie » signifie aimer, désirer le savoir. Tous les philosophes se sont donc engagés dans cette quête où savoir, vérité et connaissance ne font qu'un. Plusieurs voies sont explorées pour atteindre cette vérité. Pour Aristote, la connaissance se donne par les sens et plus particulièrement par la vue. Dans *La Métaphysique* il écrit : « Il y a un sens qui donne plus à connaître que les autres et c'est celui qui procure le plus de plaisir. Ce sens c'est la vue ». Aristote établit donc déjà un lien privilégié entre voir et savoir. Chez Platon l'accès au savoir s'accomplit par la réminiscence. Chacun possède en soi-même la connaissance, le vrai, qui est aussi le bien et le beau, qu'il s'agit donc de se remémorer : « avant même que tu saches, avant même que tu désires savoir, tu savais, tu avais déjà su ». Dans la philosophie Antique, le savoir est donc toujours lié au plaisir et au bien ; il n'est jamais l'objet d'aucune lutte et d'aucune violence ; il est, de plus, intrinsèque à la nature humaine, il s'agit donc seulement de l'actualiser. Cette approche de la connaissance reste sensiblement la même pendant plusieurs siècles. Au XVII^e^ siècle, par exemple, Spinoza considère que tout personne aspire au bonheur. Or selon lui, le plus grand bonheur se trouve dans la recherche de l'« idée vrai ». En ce sens, la vérité est une nouvelle fois associée au plus grand bien auquel l'homme peut et doit aspirer.

22 Il faut attendre le XIX^e^ siècle pour voir apparaître la première rupture quant à la notion du savoir. Nietzsche est le premier à tenter de séparer vérité et savoir, le premier à avoir l'intuition que vérité et savoir ne s'appartiennent pas nécessairement. Mais le penseur qui marque le plus radicalement l'histoire de cette notion est le philosophe Michel Foucault. Au cours de sa recherche, menée dans les années 1960-70, il met en lumière les liens étroits qu'entretiennent, non pas désir et savoir, mais savoir et pouvoir. En effet, Michel Foucault considère que le savoir est toujours l'objet d'une lutte et d'une lutte pour le pouvoir. Dans de nombreux ouvrages comme

L'Archéologie du savoir (1969) ou *La volonté de savoir* (1976), il entreprend de distinguer vérité et connaissance. En effet, le savoir, n'implique pas nécessairement le vrai ; il s'agit, en réalité, d'un certain système discursif qui produit, en fonction des époques et des zones géographiques, ses propres structures de vérité. Or ces structures peuvent être coercitives dans le sens où elles s'imposent par un pouvoir. La vérité entraîne alors des effets de contraintes, quand le pouvoir produit ses propres discours de vérité. Dans la lignée de Michel Foucault, les théories féministes, développées principalement aux États-Unis à partir des années 1960, contribuent largement au débat. Elles mettent notamment en question le concept d'objectivité fondé sur un sujet universel. En effet, ces deux notions, sous couvert de neutralité, marquent en réalité une vision androcentrée et occidentale du monde et empêchent l'émergence d'autres voix et d'autres discours venant des groupes dominés. À l'encontre de ce modèle de pensée normatif, les théories féministes proposent une épistémologie du point de vue, standing point, qui consiste à reconnaître que tout savoir est situé : situé dans l'espace et le temps mais aussi par les conditions sociales et culturelles dans lesquelles il est produit. Ces théories permettent donc d'interroger la production des savoirs tout en offrant aux groupes subalternes la possibilité de s'autodéfinir en dehors des structures de domination.

23 **Transparence** : Le terme de transparence qualifie en premier lieu la propriété inhérente d'un corps à travers lequel les rayons lumineux peuvent passer, laissant ainsi voir ce qui se trouve derrière. Autant employé pour désigner l'aspect d'une matière que pour nommer ce qui est sans mystère, ce terme est aujourd'hui utilisé pour qualifier un système dans lequel les idées circulent de manière prétendument limpide et totale.

24 L'exigence de la transparence découle de la notion de publicité qui émerge au siècle des Lumières en France. À cette époque, la publicité – à comprendre comme ce qui était rendu public –, avait été mise en place pour protéger les citoyens en leur permettant un « accès *réel* et *actif* [à l'information] par la formation d'un jugement éclairé[3] ». Elle

était « synonyme de découverte, de compréhension, de révélation, d'illumination [4] ».

25 Aujourd'hui, la notion de publicité s'est transformée en transparence, et s'est étendue à un vaste ensemble de domaines. Érigée comme garantie de la vérité, « plus désirable que l'éthique [5] », la transparence est désormais exigée dans le domaine des finances publiques et de la politique, mais également celui de la santé, de l'alimentation, des entreprises, des médias… Ces nouvelles injonctions prétendent permettre à chaque individu d'avoir un accès infini et limpide à l'information, quelle qu'elle soit. Alors que la transparence s'impose de plus en plus dans les sociétés démocratiques, de nombreux penseurs comme David Le Breton, Denis Olivenne ou encore Byung-Chul Han s'érigent contre cette nouvelle norme sociale et prônent un retour à l'opacité.

NOTES

1 Platon, *Le Sophiste*, 259a-b, trad. N.-L. Cordero, Paris, Flammarion, 1993, p. 185.

2 Emmanuel Levinas, *Totalité et Infini*, La Haye, Martinus Nijhoff Editions, 1961, p. 9.

3 Denis Olivenne, Mathias Chichporthich, *Mortelle transparence*, Paris, Albin Michel, 2018, p. 178.

4 Muriel de Fabrègues, Valérie Pernot-Burckel, « La dictature de la transparence », *Éthique publique*, vol. 19, n°2 | 2017, [en ligne], https://journals.openedition.org/ethiquepublique/3090, [consulté le 7 avril 2021], p. 3.

5 *Idem*.